

Il doit assister, nous dit-on, au Congrès démocratique qui doit avoir lieu en Belgique et qui se composera d'hommes tels que Garibaldi, Félix Puyat, Louis Blanc, et enfin toute la célèbre boutique.

En cette occasion, le petit Léopold prononcera un discours qu'il prépare depuis trois mois et qui a pour sujet: *Un démocrate ne doit jamais rester célibataire, car il se doit à ses principes et doit les propager en étendant les cercles de sa famille.* Il traitera aussi les contestations d'élections manquées et insistera spécialement sur la nécessité qu'il y a pour celui qui conteste, de se procurer un bon avocat.

Ce sera, assurément, son chef-d'œuvre.

John Veldon nous prie d'annoncer aux demoiselles, ses admiratrices, que tous les jours, à partir de midi jusqu'à sept heures et demie du soir, il s'encalifourche sur l'énorme serpent qui orne ldevant de sa pharmacie, et s'exposera ainsi aux regards publics, afin que le beau sexe puisse le contempler tout à son aise.

Son commis se tiendra en bas et exigera de toutes les personnes qui ne trouveront pas Johnny de leur goût, la modique somme de trois sous, afin de couvrir les dépenses qu'une telle exhibition entraînera.

Nous sommes certains d'avance que la majeure partie des dames jouiront du spectacle gratis.

—ooOoo—

Un ami de notre feuille, nous promet pour le prochain numéro une notice biographique sur le père Derousselles, de Beauport.

À propos du père Derousselles, on nous apprend que son gendre, le docteur Charrest, lui a extrait du *rectum* un ver solitaire mesurant cinquante brasses.

Les personnes qui aimeront à visiter ce phénomène n'auront qu'à s'adresser à John Veldon qui en est possesseur et qui le tient exposé dans son casque d'hiver.

BANQUE BRUNET.

M. Brunet, horloger de la rue St. Joseph, doit fonder sous peu, conjointement avec son père, le bedeau de St. Roch, une nouvelle Banque.

Comme l'ancienne, elle sera destinée à recevoir les humbles épargnes du pauvre ouvrier, père de famille, qui gagne son morceau de pain sec à la sueur de son front et qui ménagera sur son stricte nécessaire pour s'assurer quelques piastres, lorsque la misère, aux traits hagards et hideux, frappera à sa porte et menacera sa famille.

La manière habile et honnête avec laquelle les affaires de l'ancienne banque ont été gérées, encouragera, nous en avons la certitude, les classes ouvrières à profiter de l'immense avantage, que la société Brunet leur offre de nouveau, avec un si louable zèle et un si généreux désintéressement.

Cependant, nous sommes à même d'annoncer que cette nouvelle Banque ne sera ouverte que lorsque l'esprit des Brunet, père et fils, un instant obscurci par le

brouillard des anciennes affaires, sera sorti pur et rayonnant du milieu des nuages opaques qui l'environnent et l'obscurcissent.

Ainsi, ouvriers, ne manquez pas l'occasion unique qui va se présenter, et lorsque nous vous annonçons que la nouvelle Banque est enfin ouverte, hâtez-vous d'aller déposer vos économies à l'ancienne banque, coin des rues St. Joseph et de l'église.

Conversion.

M. Florent Guay, marchand de la Basse-ville, a enfin renoncé à ses honteuses habitudes de mesquinerie.

Dame générosité l'a pris d'assaut et veut, coûte que coûte, régner en maîtresse absolue sur son cœur, sa main et sa bourse.

Vous avez fait là une rude conquête, madame, et en vérité vous croyez-vous assez forte et puissante pour maintenir sous votre domination le terrible et redoutable Mr. Guay?

Nous le désirons, sans toutefois oser l'espérer.

Jeudi de cette semaine, M. Guay a fait les dons suivants: une verge et demie d'indienne à l'Hospice des Sœurs de la Charité, une mèche de lampe à l'Eglise de la Basse-Ville, un sou à une pauvre mendiante et un col de papier à chacun de ses commis.

Bonne semaine, M. Guay, semaine méritoire pour vous, semaine précieuse aux yeux de Dieu et de vos concitoyens, semaine qui marquera grandement dans les fastes de votre vie avaro et impitoyable.

Soyez certain que si vous perdez dans ces généreuses dispositions, nous nous ferons un plaisir de vous substituer la réputation d'homme généreux à celle d'avare et de mesquin que vous possédez depuis d'innombrables années.

Tou-Tou.

Campeau la chemine

Savez-vous, lecteurs, pourquoi M. Campeau (la cheminée) a réparé avec un si grand soin la côte de la rue Dambourgès?

Non, n'est-ce pas, eh! bien, je vais vous l'apprendre.

Imaginez-vous un instant que ce bon M. Campeau désire faire augmenter son salaire et que pour y parvenir il faut qu'il s'attire la protection de nos savants et habiles conseillers de ville.

Imaginez-vous encore que la côte de la rue Dambourgès est le chemin que prend M. Renaud lorsqu'il monte en ville et que pour lui montrer avec quel soin il répare les rues, M. Campeau y a apporté une attention toute particulière, afin de mettre l'illustre conseiller de son côté, et après avoir considéré attentivement toutes ces véridiques imaginations, vous aurez la clef de l'énigme et saurez pourquoi cette côte, où il ne passe presque personne, a été si bien arrangée.

Il est fort en stratégie ce bon M. Campeau.

DEVront PARAITRE BIENTOT.

Mon sofa ma pipe et mon sac à tabac, sont mes inséparables, par P. G. Huot, M. P.

J'aime à faire de la pantomime dans les rues avec ma pauvre tête, que je secoue de bords et d'autre, par H. Lavoie, étudiant en droit.

L'art d'escalader les maisons, par Hector Verret.

Comment on s'y prend pour faire une heureuse banqueroute, par Félix Fortin dit gros major de St. Sauveur.

Dix ans de cléricature et ne pas être encoie reçu avocat, par Edouard Huot, ancien rédacteur de la *Scie* et du *Cyclope*.

Ma cléricature continue, par le même.

Ze ze peut revolutionner une ville avec mes pompeux discours, par M. Landry, de St. Sauveur gardien de chantier.



PROVINCE DE QUEBEC. CHAMBRE DU PARLEMENT.

BILLS PRIVES.

Les personnes qui se proposent de s'adresser à la LÉGISLATURE de la Province de Québec pour obtenir la passation de BILLS PRIVÉS ou LOCAUX, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de corporation pour des fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou définir des limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (lesquelles règles sont publiées au long dans la "Gazette du Canada"), elles sont requises d'en donner DEUX MOIS D'AVIS (spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande), dans la "Gazette du Canada," en anglais et en français, et aussi dans un journal français publié dans le district concerné. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque Chambre.

Toutes pétitions pour Bills Privés doivent être présentées dans les "trois premières semaines" de la session.

BOUCHER DE BOUCHERVILLE.

Greffier du Cons. Lég.

G. M. Muir,

Greffier de l'Ass. Lég.

Québec, 15 juin 1868.

LE CHARIVARI CANADIEN

X. Pepin, Propriétaire.

A. Guérard, Imprimeur.

Se vend à Québec, chez

Mr. Laforce, Maison des Bains, côte du Palais, Haute-Ville; chez Mr. N. Dubord, tabacoiniste, rue et faubourg St. Jean; chez Mr. R. Lyonnais, luthier, rue St. Joseph, St. Roch; à l'hôtel Blanchard; chez M. Hollivel, vis-à-vis le Bureau de Poste; aussi à notre bureau, No. 19, rue St. Joseph.

À Montréal, chez Mr. Perry, No 1, coin de la grande rue du faubourg St. Laurent et de la rue Craig.

À Ottawa, chez M. F. Tourangeau, épicier, rue Clarence, près de la rue Dalhousie.